

Bulletin officiel n° 10 du 5 mars 2009

Sommaire

Organisation générale

Administration centrale du MEN et du MESR (RLR : 120-1)

Attribution de fonctions

arrêté du 18-2-2009 (NOR : MENA0900138A)

Administration centrale du MEN et du MESR (RLR : 120-1)

Attribution de fonctions

arrêté du 25-2-2009 (NOR : MENA0900155A)

Mouvement du personnel

Nominations

Commissions chargées d'examiner les candidatures aux emplois d'inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche de seconde classe à pourvoir

arrêté du 22-1-2009 - J.O. du 13-2-2009 (NOR : MENI0901672A)

Nomination

Conseil d'administration de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie

arrêté du 20-2-2009 (NOR : ESRR0900069A)

Nomination

Conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

arrêté du 11-2-2009 (NOR : ESRS0900077A)

Organisation générale

Administration centrale du MEN et du MESR

Attribution de fonctions

NOR : MENA0900138A

RLR : 120-1

arrêté du 18-2-2009

MEN - ESR - SAAM A1

Vu D. n° 87-389 du 15-6-1987, mod. par D. n° 2005-124 du 14-2-2005 ; D. n° 2007-991 du 25-5-2007 ; D. n° 2007-1001 du 31-5-2007 ; D. n° 2006-572 du 17-5-2006 ; A. du 17-5-2006 mod. ; A. du 23-5-2006 mod.

Article 1 - L'annexe F de l'arrêté du 23 mai 2006 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

- DEPP B

Sous-direction de la performance de l'enseignement scolaire

Lire :

Jean-Pierre Mattenet, contractuel, adjoint au sous-directeur de la performance de l'enseignement scolaire, à compter du 1er mars 2009.

Article 2 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 18 février 2009

Pour le ministre de l'Éducation nationale,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

et par délégation,

Le secrétaire général

Pierre-Yves Duwoye

Organisation générale

Administration centrale du MEN et du MESR

Attribution de fonctions

NOR : MENA0900155A

RLR : 120-1

arrêté du 25-2-2009

MEN - ESR - SAAM A1

Vu D. n° 87-389 du 15-6-1987, mod. par D. n° 2005-124 du 14-2-2005 ; D. n° 2007-991 du 25-5-2007 ; D. n° 2007-1001 du 31-5-2007 ; D. n° 2006-572 du 17-5-2006 ; A. du 17-5-2006 mod. ; A. du 23-5-2006 mod.

Article 1 - L'annexe F de l'arrêté du 23 mai 2006 susvisé est modifiée ainsi qu'il suit :

- DELCOM 7

Bureau des évènements, des partenariats et de la publicité

Au lieu de :

Nicole Marty

Lire :

Laure-Aurélia Guillou, contractuelle, chef de bureau, à compter du 9 février 2009.

Article 2 - Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 25 février 2009

Pour le ministre de l'Éducation nationale,

Pour la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

et par délégation,

Le secrétaire général

Pierre-Yves Duwoye

Mouvement du personnel

Nominations

Commissions chargées d'examiner les candidatures aux emplois d'inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche de seconde classe à pourvoir

NOR : MENI0901672A
arrêté du 22-1-2009 - J.O. du 13-2-2009
MEN - ESR - IG

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 22 janvier 2009 :

Sont modifiées ainsi qu'il suit certaines dispositions de l'arrêté du 3 juillet 2008 en ce qui concerne les directeurs d'administration centrale désignés par le ministre de l'Éducation nationale et par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, membres de la commission chargée d'apprécier le niveau et la nature des responsabilités exercées par les fonctionnaires visés à l'avant-dernier alinéa de l'article 6 du décret n° 99-878 du 13 octobre 1999 modifié relatif au statut du corps de l'inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, candidats à un emploi d'inspecteur général de seconde classe :

Au lieu de : « Bernard Saint-Girons, directeur général de l'enseignement supérieur, ou son représentant »,

lire : « Patrick Hetzel, directeur général de l'enseignement supérieur, ou son représentant ».

Au lieu de : « Ghislaine Matringe, directrice de l'encadrement, ou son représentant »,

lire : « Roger Chudeau, directeur de l'encadrement, ou son représentant ».

Sont modifiées ainsi qu'il suit certaines dispositions de l'arrêté du 3 juillet 2008 en ce qui concerne les directeurs d'administration centrale désignés par le ministre de l'Éducation nationale et par la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, membres de la commission chargée d'examiner les candidatures aux emplois d'inspecteur général de seconde classe à pourvoir en application du deuxième alinéa de l'article 7 du décret n° 99-878 du 13 octobre 1999 modifié relatif au statut du corps de l'inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche :

Au lieu de : « Bernard Saint-Girons, directeur général de l'enseignement supérieur »,

lire : « Patrick Hetzel, directeur général de l'enseignement supérieur ».

Le reste sans changement.

Mouvement du personnel

Nomination

Conseil d'administration de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie

NOR : ESRR0900069A
arrêté du 20-2-2009
ESR - DGRI/DS B1 - MEN

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 20 février 2009, est nommée membre du conseil d'administration de l'Institut des hautes études pour la science et la technologie au titre des personnalités qualifiées, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur :

- Rose-Marie Van Lerberghe, présidente du directoire du Groupe Korian, en remplacement de Anne-Marie Idrac.

Mouvement du personnel**Nomination**

Conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

NOR : ESRS0900077A
arrêté du 11-2-2009
ESR - DGES C3-3

Par arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 11 février 2009, Benoît Lecoq, conservateur général des bibliothèques, chargé de missions d'inspection générale, est nommé membre du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, sur proposition de la ministre de la Culture et de la Communication, en remplacement de Daniel Renoult, conservateur général des bibliothèques, doyen de l'inspection générale des bibliothèques, pour la durée du mandat restant à courir.